



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin, les membres du conseil municipal de la commune de COUSSAY LES BOIS, se sont réunis à 20h, en séance publique, sous la présidence de Madame Elisabeth MICHEL, le Maire.

**Nbre de conseillers** 14

Nbre de présents : 10

Nbre de votants : 13

**Date de la convocation**

12/06/2024

**Étaient présents :**

Elisabeth MICHEL, Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER, Claude SAVATIER, Françoise GRANDE, Elisabeth BORDAGE, Jean-François HESLOT, Yves Le MEUR, Morgan RAIFFE, Romain NUEL.

**Étaient absents/excusés :**

Gilles SAUVION (pouvoir à F GRANDE), Isabelle AUZANNEAU (pouvoir à E. MICHEL), Jean-Louis MICHEL (pouvoir à Y LE MEUR), Séverine ESNAULT

**Secrétaire de séance :** M. Morgan RAIFFE

**Ordre du jour :**

1. Intervention de l'ADMR
2. Illuminations de Noël
3. Voirie 2024
4. Budget
  - Décision modificative n°1 budget multiservice
5. Points divers

**Début de séance à 20h**

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 23/05/2024 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et donne l'ordre du jour de la réunion.

**Point 1 : Intervention de l'ADMR**

Madame le Maire informe que l'intervention de l'ADMR est reportée.

**Point 2 : illuminations de Noël**

Madame le Maire informe que le contrat avec CRV concernant la location des illuminations de Noël a pris fin le 31/12/2023, et propose soit de renouveler un contrat de location ou d'en faire l'acquisition.  
***Après discussion, le Conseil Municipal privilégie le contrat de location pour les illuminations de Noël.***

**Point 3 : Voirie 2024**

M. Pascal DECHARTRE informe que 2 devis ont été réceptionnés pour les travaux de voirie 2024 et qu'un troisième doit être envoyé très prochainement par COLAS.

Et donne lecture des 2 devis :

- VERNAT 89 150,88€ TTC
- SJS Travaux Publics : 127 635,00€ TTC

***Après discussion, le Conseil Municipal demande d'attendre la réception du devis COLAS.***

**Point 4 : Budget**

- DM n°1 budget Multiservice

Madame le Maire informe qu'une erreur de la part de la Trésorerie s'est glissée dans le budget multiservice, il est demandé de la régulariser par une décision modificative.

Et propose la décision modification n°1 du budget Multiservice :

- **Investissement**

Recettes

1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé

+ 933€

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| Dépenses                      |        |
| 2188 : divers                 | + 933€ |
| • <u>Fonctionnement</u>       |        |
| Recettes                      |        |
| 002 : Excédent fonctionnement | - 933€ |
| Dépenses                      |        |
| 752 : Revenus immeubles       | + 933€ |

*A l'unanimité le conseil municipal valide la DM n°1 du budget multiservice.*

## Point 5 : Points divers

- Eglise Notre Dame

Madame le Maire informe qu'après plusieurs rendez-vous, la Fondation du Patrimoine s'engage à subventionner les dépenses ingénieries à hauteur de 24 000€ et la DRAC interviendra à hauteur de 40%.

*Après discussion, le conseil municipal donne son accord pour engager les frais d'étude et valide les subventions de la Fondation du Patrimoine et de la DRAC.*

- Caravane des Sports

Madame le Maire rappelle que la commune va accueillir la Caravane des Sports le mardi 16 juillet au City stade. Il est à prévoir un peu de logistique et quelques achats.

- Fête du 20 juillet par l'association les Amis de l'Eglise St Martin

Madame le Maire rappelle que la soirée « les églises de Coussay les bois, un patrimoine d'exception » aura lieu le 20 juillet, l'association demande la prise en charge de la logistique pot de l'amitié pour cette occasion.

*Après discussion, le conseil municipal propose soit de verser à l'association les Amis de l'Eglise St Martin une subvention exceptionnelle de 300€ ou soit de prendre en charge le pot de l'amitié à l'occasion de cette manifestation.*

- Salle communale

Madame le Maire informe que l'entreprise RH Expert de Mme Sandrine LE MEUR sollicite la salle communale pour quelques journées de formation et en demande le coût.

Mme le Maire, précise que certains agents ont bénéficié gracieusement de ces formations.

*Après discussion, le conseil municipal décide le prêt de la salle communal à titre gracieux.*

- ACCA de Coussay les Bois

Madame le Maire informe de la demande de l'ACCA de leur attribuer un lieu de découpage et stockage de la viande et propose une extension au niveau de l'atelier communal (voir devis). Et propose une intervention au prochain conseil municipal afin de présenter leur projet.

*Après débat, le conseil municipal en prend note.*

- Contrôle vétérinaire et d'hygiène à la cantine

Madame le Maire informe qu'un contrôle vétérinaire et d'hygiène a eu lieu récemment à la cantine. Quelques détails à rectifier tel que l'achat d'un thermomètre pour aliment, et revoir la méthodologie : étiquetage, la traçabilité des aliments...prévoir des formations et de travailler sur la mise en place de la loi Egalim.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h**

Fait à Coussay les Bois,  
Le Maire,  
Elisabeth MICHEL

Le Secrétaire  
Morgan RAIFFÉ